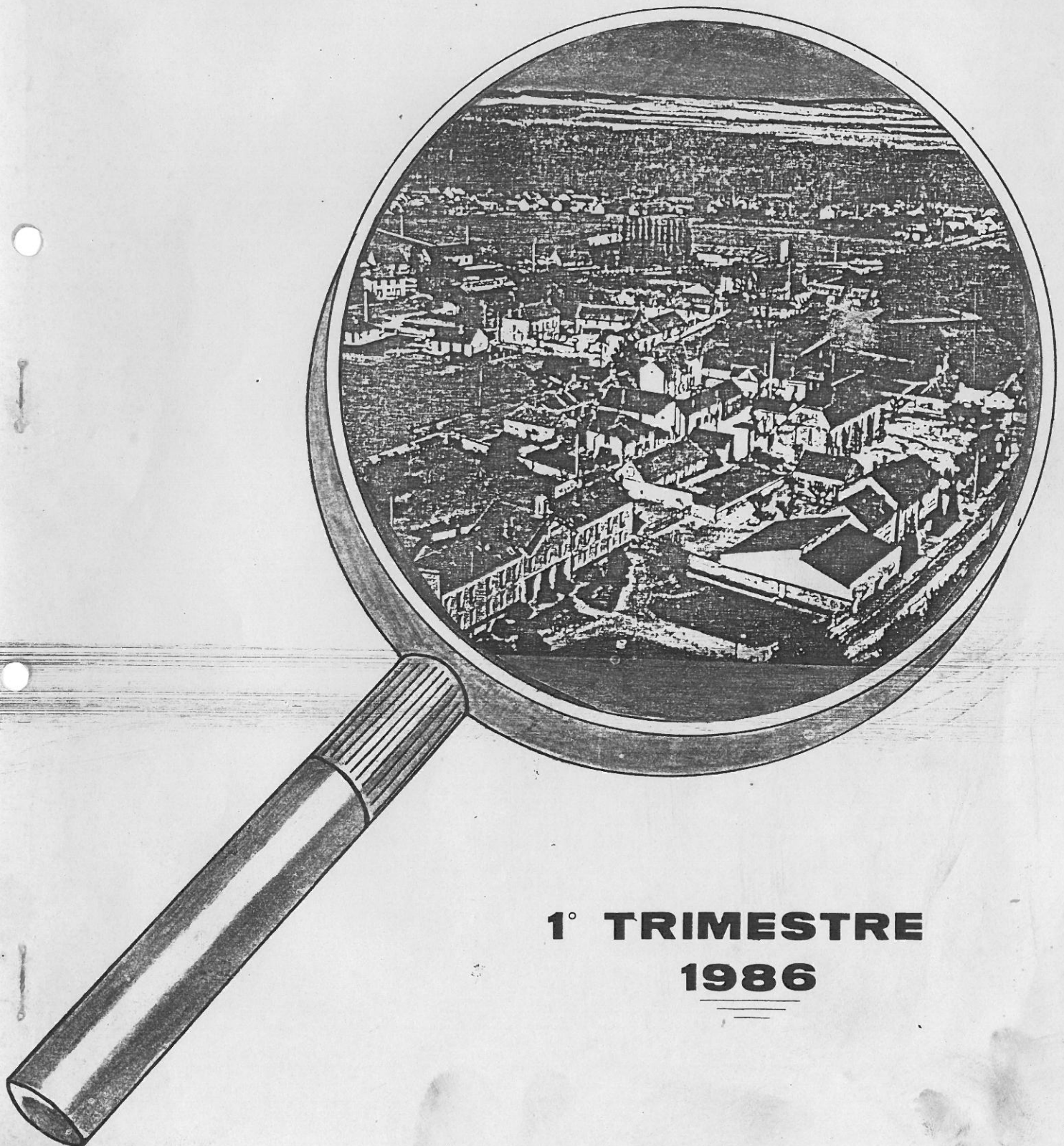


« L'ECHO DES ORMES »

N° 1



**1° TRIMESTRE
1986**

L'ECHO MUNICIPAL
VOUS APPORTE LES

MEILLEURS VŒUX

DU CONSEIL MUNICIPAL POUR

86

LES VŒUX DE MR. MARIN JAMES, MAIRE DES ORMES SUR VOULZIE :

Chaque année nous apporte sa part d'espoir, de satisfactions, de peines et aussi de regrets.

1985 restera, pour nous, une année bien remplie :

La mise en place progressive de la Décentralisation, le transfert des compétences sans beaucoup de moyens supplémentaires, l'arrivée, un peu hâtive, de l'informatique à l'Ecole ..., la nouvelle signalisation du village etc ... Malgré certains reproches, qui restent d'ailleurs à justifier, la Commune des ORMES SUR VOULZIE se maintient sur la bonne voie de rénovation et d'expansion que le Conseil Municipal a défini. Il reste beaucoup à faire. Notre souci majeur est de veiller, dans l'intérêt général, à trouver les meilleures solutions à nos problèmes.

Le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite qui vient de se réunir a choisi les plans de ce qui sera, nous l'espérons tous, la Nouvelle Maison d'accueil pour nos retraités. L'année se termine très bien, nos compliments et nos remerciements à Madame la Directrice et à tout le personnel pour le travail accompli avec dévouement.

Pour nous, l'année 1986 est déjà là avec le rendez-vous du 16 MARS qu'il faut organiser, mais n'oubliez pas que c'est VOUS, qui, selon vos convictions et par votre bulletin de vote, déciderez de l'avenir de la France en général et de la Région Ile de France en particulier.

Le Maire de LES ORMES SUR VOULZIE, Président du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, Vice-Président du District de BRAY SUR SEINE, est à votre disposition pour répondre à vos questions le concernant.

Il vous présente ses Meilleurs Voeux et Souhaits pour l'Année 1986, et surtout une Bonne Santé. Sentiments dévoués,

James MARIN,
Maire DES ORMES SUR VOULZIE.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 NOVEMBRE 1985 :

Etaient présents : M. Me. MAURY Maurice, VIALLET Michel, GIRARDOT M. France, LECLER Suzanne, HEURTEVENT Claude, MAURY Jacqui, DUPUIS Michel, DE NATALE Guy, VARECHARD René, GRECKI François, LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine, HOMYRDA Eric.

Etaient absents : Mme CORGERON Yvette, excusée. Mme ROBILLARD Régine excusée représentée.

COMPTE-RENDU : aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Le Conseil décide de faire procéder aux travaux de pose de bordures, réfection de chaussée et aménagement de trottoirs, Grande Rue du Moulin d'Ocle dont le montant est estimé à 168.800 F.H.T. en 1983. (une actualisation du devis a été demandée à la DDE.)

Il sollicite à cet effet du Conseil Général l'inscription de cette opération au programme subventionné de voirie communale 86.

Le complément de financement de la dépense sera assuré par emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de Provins ou du Crédit Agricole de Bray-sur-Seine.

Il demande que la subvention soit versée en 1 fois.

Repas des Personnes Agées : le repas === commandé à M. BRUTH.
Le service ==== assuré par la municipalité.

TRAVAUX : Mr. HEURTEVENT Claude et Mr. VIALLET Michel présentent les plans de transformation des locaux municipaux.

Le Conseil adopte le projet présenté. Mr. NUNS présentera un devis des travaux complets, non compris électricité et mobilier.

Ce devis sera soumis aux entrepreneurs de la Commune qui présenteront s'ils le désirent leurs soumissions sous pli cacheté. Ces plis seront ouverts à la prochaine réunion du Conseil Municipal et les travaux seront aussitôt entrepris.

MR. HEURTEVENT Claude présente le compte-rendu des travaux effectués dans la Commune.

Ecole de musique de BRAY : Le problème sera étudié lors de la réunion de l'Union des Maires.

TUC. : Le Maire fait savoir que deux jeunes gens ont manifesté leur désir de participer aux Travaux d'Utilité Collective. Le Conseil donne un avis favorable et vote un complément de 500 F. mensuels à chacun des jeunes, employés.

Le Conseil déplore qu'un dépôt d'ordures soit toléré Route de Montereau au bord de l'Auxence. Il demande que Madame le Maire de PAROY soit saisie du problème.

COMMISSIONS DES TRAVAUX :

Vous avez pu constater des aménagements effectués dans la commune pour le plaisir des personnes qui s'y promènent.

D'autres aménagements sont prévus pour 1986. En particulier le lavoir qui se trouve le long de la Voulzie, rue de l'Abreuvoir (le dernier lavoir des Ormes).

Nous demandons que ce lavoir ainsi que les autres biens communaux Soient respectés.

Une détérioration de ceux-ci pourraient entraîner des conséquences que nul ne souhaiterait.

D'autre part, un ramassage de vieux papiers est prévu pour la quinzaine suivant Pâques 1986 et nous vous communiquerons en temps voulu les détails de cette opération.

Quand des personnes viennent habiter ou résider aux ORMES, quand d'autres s'en vont, il serait agréable en Mairie, dans un véritable esprit à la fois communal et amical, de faire connaissance. Cela est toujours positif.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

=====
Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales de la Commune des ORMES doivent en faire la demande avant le 31 décembre 1985 à l'aide d'un imprimé spécial à retirer à la mairie.

Ces inscriptions concernent :

- les jeunes qui ont ou auront 18 ans au 28 février 1986 (nouveaux électeurs),
- les électeurs nouvellement installés aux ORMES et qui pouvaient déjà être inscrits ailleurs.

Aucune inscription ne se fait d'office et aucune demande ne peut être acceptée en dehors de cette période.

ATTENTION AU GEL

=====
Ne soyons pas des cigales, l'expérience de l'hiver dernier doit nous faire penser à quelques règles de prudence pour éviter les dégâts en cas de gel :

- Si possible, laisser un chauffage minimum, sinon vidanger les circuits d'eau, y compris circuit d'eau de chauffage,
- Dépôt de sel dans les cuvettes de W.C. et d'un bâton : même si l'eau gelait, la glace monterait le long du bâton évitant l'éclatement.

= TELEPHONE VERMEIL

=====
Un service d'informations téléphonées vient d'être mis en place par le Secrétariat d'Etat aux Personnes Agées.
Accessible de partout 24 h. sur 24.
Numéro : 45.49.45.49.

RAMASSAGE DES MONSTRES :

=====
Il s'effectuera le 31 JANVIER 1986.
Pour éviter toute ambiguïté, nous vous demandons de ne sortir vos monstres que le matin du 31 janvier 1986. MERCI.

LA TOXICOMANIE :

=====
Dans le cadre du plan de lutte contre la toxicomanie, une permanence

est mise en place par la Direction de l'Action Sanitaire de Seine-et-Marne le jeudi après-midi de 13h 30 à 17 h.

2, rue Hegesippe Moreau à PROVINS..

Elle aura pour objectifs : l'accueil, l'information, l'orientation, l'écoute, la prise en charge du toxicomane ou de sa famille.

Ce travail se fait en collaboration avec :

- l'Association Provins Solidarité (A.P.S. Contact) qui assure déjà des permanences d'accueil sur Provins, le Jeudi de 14 h. à 16 h., 19, rue Fourtier Masson, organise des débats et tient à la disposition de tous un centre de documentation.
- Les dispensaires d'Hygiène Mentale de Provins et Nangis, qui assurent une prise en charge médicale et psychothérapique.
- L'Hôpital Psychiatrique de Coulommiers (service du Docteur DUMAINE), qui est habilité à affectuer des cures de sevrage et fait un suivi thérapeutique.

LA SIGNALISATION DANS NOTRE COMMUNE :

Vous avez pu constater que des panneaux de signalisation ont été implantés dans notre agglomération, ce qui modifie quelque peu les habitudes.

N'oubliez pas que tout stationnement gênant notamment à proximité d'une intersection est strictement interdit.

Pour la sécurité des usagers ainsi que pour éviter des contraventions coûteuses, veillez à respecter le code de la route.

Dans le même esprit, nous vous rappelons que l'utilisation du passage piéton créé sur la route nationale est obligatoire.

vie des sociétés.

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE :

Dates à retenir :	12 JANVIER 1986	loto
=====	8 MARS 1986.....	bal masqué
	1er Mai 1986.....	tournoi de sixtes
	10 et 11 MAI 1986.....	ball-trap.
	28 JUIN 1986	randonnée vélo
	13 et 14 JUILLET 1986.....	Fête Nationale
	20 SEPTEMBRE 1986.....	méchoui.

AMITIE A.P.A.R. (Amicale des Personnes Agées et Retraités) :

Chère Amie, Cher Ami Adhérents,

Merci aux membres de la Rédaction de l'Echo Municipal qui ont décidé d'avancer l'impression et la distribution de ce numéro, nous donnant ainsi et avant toute autre chose, l'occasion de vous présenter tous nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année et tout d'abord, de bonne santé pour vous et les vôtres.

D'abord un regard sur cette année qui se termine, débutée par un repas apprécié de tous, nous reconnaissons qu'il y a eu une période de calme. Notre Président a dû s'absenter pendant près de 3 mois, pour raison de santé.

Les Membres du Comité réunis ont demandé à notre ami René SAULNIER de prendre la succession de celui qui restera toujours le Fondateur de l'Amitié. Dans l'intérêt de notre Amicale, notre Ami a répondu

.../...

affirmativement mais malgré tout son désir et son dévouement, il fallait une période de mise en route.

Il y a cependant eu une sortie à la Roseraie d'ORLEANS, une visite à la Centrale de NOGENT, une participation pour aller au Théâtre Mogadör puis au début de ce mois une sortie au Cirque (44 participants, dont 5 de l'extérieur).

Pendant toute l'année, la réunion du jeudi (1 sur 2) avec toujours les mêmes fidèles que nous remercions, mais ne représentant qu'une minorité.

Oui, il y a un gros inconvénient : un étage à monter, mais l'escalier est large, le local est clair et bien chauffé.

L'ambiance amicale, familiale dans laquelle il fait bon vivre. Faites un effort. Merci d'avance.

Et maintenant 1986 ?

En janvier, le Samedi 11, notre repas du début d'année dans la Salle Municipale dont nous sommes tous fiers. Le jeudi 23 au même endroit, réunion pour les Rois.

Des détails sur ces réunions vous seront donnés dans quelques jours par lettre personnelle. Mais déjà nous comptons sur vous et vous en remercions.

Pr. le Comité
Le Président.

LISTE DE GARDE DES MEDECINS :

DIMANCHE 22 DECEMBRE 1985	DOCTEUR CHENET	DONNEMARIE Tél.64.01.38.09.
MERCREDI 25 DECEMBRE	DOCTEUR PAYEN	LES ORMES 64.01.72.05
DIMANCHE 29 DECEMBRE	DOCTEUR NICAUD	BRAY S/SEINE 60.67.11.70
MERCREDI 1er JANVIER 1986	DOCTEUR FENOT	GOUAIX 64.00.74.26
DIMANCHE 5 JANVIER	DOCTEUR GOY	DONNEMARIE 60.67.39.11
DIMANCHE 12 JANVIER	DOCTEUR MANETTI	DONNEMARIE 60.67.47.24
DIMANCHE 19 JANVIER	DOCTEUR AUBRIOT	BRAY S/SEINE 60.67.11.70
DIMANCHE 26 JANVIER	DOCTEUR CHENET	DONNEMARIE 64.01.38.09
DIMANCHE 2 FEVRIER	DOCTEUR PAYEN	LES ORMES 64.01.72.05
DIMANCHE 9 FEVRIER	DOCTEUR NICAUD	BRAY S/SEINE 60.67.11.70
DIMANCHE 16 FEVRIER	DOCTEUR BALLEREAU	BRAY S/SEINE 60.67.13.01
DIMANCHE 23 FEVRIER	DOCTEUR AUBRIOT	BRAY S/SEINE 60.67.11.70
DIMANCHE 2 MARS	DOCTEUR PAYEN	LES ORMES 64.01.72.05

